

éducation. Avec 37 écoles de la Manche

Un dispositif pour faire perdurer l'élan des JO

Trente-sept écoles publiques et privées de la Manche participent à un dispositif pour développer l'activité physique au quotidien.

Selon une étude de l'agence Santé publique France, « deux jeunes sur trois présentent un risque sanitaire préoccupant caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires : plus de 2 heures d'écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour ».

Pour lutter contre cette tendance, la CPAM de la Manche, qui reçoit en stage des étudiants en santé, leur a demandé d'imaginer un dispositif pour inciter les scolaires et leurs familles à faire de l'activité physique au quotidien. Ainsi, dans le contexte de Paris 2024, est né « #Garde la flamme ». « Ils ont construit un module de prévention pour faire perdurer l'élan des Jeux olympiques et inciter à faire de l'éducation physique » explique le directeur départemental de l'Assurance maladie Philippe Decaen.

3 000 élèves

Le dispositif a été déployé dans des établissements élémentaires et quelques maternelles volontaires, publics et privés, du département. 37 écoles, « 160 classes et environ 3 000 élèves », ont adhéré à cette action en mettant en place une activité par jour, sur une période de 21 jours qui correspond « au temps nécessaire pour créer une habitude ». « Cette activité vient en complément de l'activité physique inscrite au programme scolaire » précise Stéphane Vautier, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Manche.

Le dispositif est au cœur d'un « projet partenarial » lancé par la CPAM en lien avec l'Éducation nationale, le comité départemental olympique et sportif, le réseau Canopé et l'Union générale sportive de l'enseignement libre. Sa reconduction est envisagée pour la prochaine année scolaire.

Gilles PATRY



L'école de Saint-Jean-de-Daye fait partie des établissements scolaires volontaires pour mettre en place ce dispositif. Gilles PATRY